

J'avais ajouté qu'une des causes qui avaient déterminé cette direction dangereuse des écoles socialistes, était l'exagération des attributions accordées à l'Etat, l'excès du gouvernementalisme, accepté avec trop d'imprévoyance par l'opinion publique. Pour démontrer la justesse de ces assertions, je citais quelques faits de notre législation économique, qui n'étaient pas autre chose que l'application faite par le gouvernement lui-même, mais sous un nom différent, et au profit de certaines industries ou de certaines propriétés, des idées socialistes qui avaient inspiré le plus d'effroi, soulevé le plus de colères. Tels étaient le *droit au travail*, repoussé quand les socialistes le demandent, accordé, sous le nom de *protection*, quand certaines industries le réclament ; la *fixation des salaires* ou des profits, refusé quand les socialistes le demandent, accordé, quand certaines propriétés agricoles le réclament ; la *gratuité du crédit*, à la fois si ridiculisée et si odieuse, refusée, quand les socialistes la demandent, accordée, sous prétexte d'égaliser les conditions de la production, quand les industries protégées la réclament.

Je voyais pour l'autorité un danger à donner lieu au reproche de partialité qui doit naître de ces contradictions, et je terminais par quelques considérations générales sur la nécessité de restreindre la compétence du gouvernement en matière économique, de le ramener à un rôle plus modeste en apparence, mais plus fécond en résultats utiles et plus conforme aux principes sur lesquels repose sa haute magistrature.

Dans votre réponse, vous ne niez point ce que j'avance, loin de là, vous semblez l'approuver. Vous critiquez ma critique, et vous justifiez ce que j'avais considéré comme un abus. Là où j'avais vu un excès d'attributions gouvernementales, vous ne voyez que l'action journalière et naturelle de l'Etat ; là où une iniquité m'était apparue, vous ne voyez que l'accomplissement d'un devoir de l'administration, et là où j'indiquais un danger, vous semblez entrevoir un progrès. Examinons comment vous établissez cette justification.

Vous posez, comme thèse, au-dessus de toute contestation, qu'il n'y a pas de limite au droit de l'Etat, de lever l'impôt et d'en répartir le produit : « Il a, de droit naturel, la main dans la poche de « tout le monde. — C'est une question de plus ou de moins... non de « principe. » Ces paroles me rappellent un peu, je l'avoue, celles d'un financier, célèbre par ses mesures — ou plutôt ses rapines